

Département de l'EURE
Arrt des ANDELYS
COMMUNE DE
NEAUFLES-ST-MARTIN
27830 (EURE)

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

N°27

TEMPORAIRE AUTORISANT LE STATIONNEMENT
D'UN CAMION DE DEMENAGEMENT

16 rue de la Poste

Le Maire de la commune de NEAUFLES SAINT MARTIN,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;
Vu le code de la route ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu la demande de Madame Sylvie QUINK, 16 rue de la Poste, 27830 NEAUFLES SAINT MARTIN, en date du 23/04/2026 demandant l'autorisation de stationnement d'un camion de déménagement à cette même adresse de 9h à 15h, le 21/05/2026 ;

Considérant que par mesure de sécurité, il est nécessaire de règlementer le stationnement et la circulation et qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant cette période ;

ARRETONS

Article 1^{er} : Dans le cadre du stationnement d'un camion pendant plusieurs heures, Madame Sylvie QUINK est autorisée à règlementer la circulation sur la voie suivante : rue de la Poste, 27830 Neaufles-Saint-Martin **jeudi 21 mai 2026 de 9h00 à 15h00**,

Article 2 : Pendant la durée du stationnement du camion :

- La circulation pourra être alternée manuellement,
- Le stationnement sera interdit le long de la voie,
- La chaussée pourra être partiellement neutralisée selon les besoins temporaires.

Article 3 : Madame QUINK a l'obligation de mettre en place une signalisation adaptée et sous sa responsabilité, veiller à la sécurité des piétons, à l'accès aux propriétés riveraines ainsi que l'accès aux véhicules de secours et d'urgences.

Article 4 : Dès l'achèvement du déménagement, la pétitionnaire devra enlever les débris éventuels, nettoyer et remettre en état les dommages qui résulteraient de son intervention.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de NEAUFLES SAINT MARTIN.

Article 6 : Ampliation sera adressée :

- Madame Sylvie QUINK, 16 rue de la Poste, 27830 Neaufles-Saint-Martin
- Gendarmerie de Gisors, 37 Route de Rouen, 27140 Gisors

Sylvie TURLURE,
Adjointe au Maire

Fait à Neaufles-Saint-Martin, le 05 mai 2026
Le Maire,

Sonia MIKOLAJCZYK

Par délégation du Maire

